

Date de formation : 14, 15 et 16 Avril 2025

DOSSIER D'INSCRIPTION CAEP MNS

Lieu de formation : COMPIEGNE (60)	
NOM	PRÉNOM
NOM DE NAISSANCE	NATIONALITÉ
DATE, LIEU ET DÉPARTEMENT DE NAISSANCE	
ADRESSE	CODE POSTAL
ADRESSE (suite)	VILLE
MAIL	N° TEL
DIPLÔME CONFÉRANT LE TITRE DE MAITRE-NAGEUR-S NUMÉRO, et DATE D'OBTENTION :	AUVETEUR:
DERNIER CAEP MNS (date et lieu d'obtention) :	
PROFESSION : LIEU D'EXERCICE :	

Association FORME

54 Avenue de Flandre - 60190 ESTREES ST DENIS Tel : 09.51.73.75.55.

PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

	Une demande d'inscription établie sur papier libre
	Une photocopie d'une pièce d'identité recto-verso
	Une photocopie du diplôme conférant le titre de maître- nageur-sauveteur ; • Le cas échéant, une photocopie du dernier CAEP
	Une photocopie de l'attestation de formation continue annuelle du PSE1 ou PSE2 en cours de validité ;
	Un certificat médical de non contre-indication à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur de moins de trois mois par rapport au début de la session établi conformément au modèle figurant page 3;
	Le cas échéant l'engagement de l'organisme payeur ;
	FINANCEMENT DE LA FORMATION
	Employeur public
	Employeur privé
Dé	ur une prise en charge employeur nomination / raison sociale : resse postale:
Co Ma	ntact : tel: il:
	CPF (dossier a réaliser 11 jours ouvrables avant le début de formation)
	Personnel

Association FORME

CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE MAÎTRE-NAGEUR-SAUVETEUR

Je soussigné(e) docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance de la nature des épreuves de la session d'évaluation du certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur,
Certifie avoir examiné M. /Mmecandidat(e) à ce certificat, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente à l'exercice de la profession.
J'atteste en particulier que M. /Mme présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes
Sans correction : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.
Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.
Avec correction :
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.
Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.
La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.
Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.
Fait à le le
(Signature et cachet du médecin)



Questionnaire Préformation

Vous avez choisi de participer à une formation, conçue et organisée par l'association FORME.	
Afin de mieux vous connaître et pour que ce stage réponde pleinement à vos attentes, nous vous	

d'inscription.
Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous adressons nos plus cordiales salutations.
1) Exercez-vous en tant que MNS ?
2) Quella fanction avarcaz vous dans votra établissement ?
2) Quelle fonction exercez-vous dans votre établissement ?
4) Combien de CAEP-MNS avez-vous déjà effectué ?
5) Quelles sont vos préoccupations professionnelles?
6) Quel(s) sujet(s) aimeriez-vous aborder au cours de votre CAEP-MNS ?